



## « Rencontre CGT-CNAM au sujet de l'avenir du Service social ».

Suite à l'action des CARSAT/CRAMIF initiée à l'automne dernier et aux mobilisations des Services Sociaux, une délégation CGT a rencontré ce mercredi 6 juillet M. Thomas FATOME, Directeur de la CNAM. Il était entouré de Mme F. RICHARD, Directrice de l'Intervention Sociale et de l'Accès aux Soins et de Mme G. DUBREUIL Directrice des Ressources Humaines. La délégation CGT était composée d'une Responsable d'unité, d'une Assistante de Service Social (ASS) et d'une Conseillère Service Assurance Maladie (CSAM) et deux membres du collectif Sécurité sociale de la FNPOS-CGT.

L'objectif de la rencontre visait à exprimer les difficultés du Service social portant sur son avenir au sein de l'Assurance Maladie, sur l'exercice des métiers, ses conditions de travail et sa reconnaissance salariale.

**La CGT a défendu les métiers du Travail social et ses valeurs. Elle a dénoncé la « mort » des métiers au profit d'emplois interchangeables, cette situation générant perte de sens, sentiment d'inutilité, mal-être, menant à des situations d'épuisement professionnel et des départs.**

Comme l'affirme la Défenseure des Droits dans son dernier rapport d'activité, « *la transformation numérique doit s'accompagner d'un maintien du lien humain* », et c'est la mission première du Service social. Dans cette mission, les agents du Service social sont malheureusement empêchés.

La réorganisation du Service social du fait de la baisse des effectifs a supprimé, pour les assurés, un accès spécifique et personnalisé et entraîné une déqualification pour les CSAM et les ASS ainsi qu'un report de charge. Tout cela génère une fracture entre les deux métiers à l'origine d'incompréhensions et de tensions entre les ASS et les CSAM. Les cadres de proximité sont aussi déqualifiés, empêchés dans leur travail et, sous la pression des indicateurs, réduits à de simples exécutants.

Les assurés restent les grands perdants et les plus précaires sont livrés à eux-mêmes.

L'absence d'une position reconnue et valorisée par l'ensemble des acteurs de l'Assurance Maladie invisibilise le Service social et les assurés les plus fragiles. Cette situation s'illustre également à travers les conditions d'hébergement et le manque de concertation entre le Service Social et les autres services de l'Assurance Maladie.

**Aujourd'hui, si nos Services sociaux continuent de fonctionner alors qu'ils ont toujours moins de moyens, ce n'est que par l'attachement des personnels à la mission de Service Public et à leur professionnalisme.**

La CGT a revendiqué pour le Service social une place à part entière au sein de l'Assurance Maladie et une juste reconnaissance des métiers.



M. FATOME a réaffirmé l'importance du Service social et sa mobilisation indispensable durant l'actuelle crise sanitaire.

Les deux priorités du Service social (la Prévention de la Désinsertion Professionnelle et la Sécurisation des Parcours en Santé) doivent être, selon lui, consolidées et les partenariats affinés notamment avec les Services de Prévention et de Santé au Travail, les Echelons Locaux du Service Médical et les CPAM. Il a aussi reconnu que le Service social est positionné sur la gestion du risque.

Par ailleurs, la CNAM affirme « avoir beaucoup investi pour le Service social ces dernières années » et réfute le manque d'attractivité des métiers de l'Assurance Maladie pourtant confirmé par la dernière étude de la DARES. \*

\* DARES : Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques

**Elle se dit néanmoins interpellée par les arguments et nombreux exemples de terrain relevant du travail empêché. Elle s'est engagée à réaliser un diagnostic notamment autour du métier de CSAM du Service Social.**

M. FATOME pense néanmoins que la problématique liée aux recrutements et aux départs n'est pas propre à l'Assurance Maladie mais est due à un marché du travail tendu tout en affirmant qu'il n'y a pas de départs massifs comparativement aux années antérieures.

La CGT attend de M. FATOME un réel engagement lors de la négociation de la prochaine COG.

La CGT rappelle que rien ne se fera sans la mobilisation des agents.

**Afin de ne pas subir les conséquences d'une nouvelle COG au rabais, les agents du Service social doivent maintenir la pression et engager un vrai rapport de force à travers toutes les mobilisations à venir.**

